

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/24

Secrétaire de séance : CARLIN Raymond

Présents: OGEZ Ismaël, CARLIN Raymond, EGG Adrien, SAINT MARTIN Delphine,

SEGHI Martine, PIERRISNARD Quentin, RUBAUDO Raymond TABA Jean-Claude

## Absents représentés:

GASTAUD – DAVID Fabienne (Représentée par TABA Jean-Claude )

PERICHET Yves (représenté PIERRISNARD Quentin)

HENRI Nicolas (représentée par Raymond CARLIN)

# 1° - Approbation du dernier compte rendu : acceptent les délibérations a

#### 2° - DELIBERATIONS ET VOTES

<u>Délibération 1</u> : Rectification budgétaire : modification de la section recettes d'investissement, une somme avait été inscrite en trop : 11 voix pour

 $\underline{\text{D\'elib\'eration 2}}$  : Vote des subventions allouées aux associations pour 2024 : reporté au prochain conseil municipal

<u>Délibération 3</u>: Accord donné au Maire pour signer la convention frais scolaire avec COLLONGUES, AMIRAT et LE MAS: 11 voix pour

<u>Délibération 4</u> : Signature convention avec le CDG pour des missions facultatives pour le suivi du personne : 11 voix pour

<u>Délibération n°5</u> : Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour location de tourisme : 11 voix pour

### 3° - Questions diverses:

Prévoir de prendre un arrêté d'interdiction de stationnement sur les places des trois villages

Etablir un règlement intérieur pour l'utilisation de la salle polyvalente avec pour tout le monde une demande de participation aux frais de fonctionnement de 50.00 € (cinquante euros).

Point sur la situation des travaux en cours et sur le sinistre du CHANAN

La séance est levée